

Image not found or type unknown



Droit de preemption sur ma masion en ville

Par **SIRER**, le **01/05/2008** à **11:57**

Bonjour,rrnJe voulais vendre ma maison et j'ai appri que la mairie était intéressée donc je l'ai contacté et effectivement après évaluation des domaines ils m'ont fait une proposition.rnMais j'avais déjà une évaluation faite par des agences et il se trouve que le prix proposé par la mairie est très inférieur à cette évaluation .rnQue puis je faire ??rnQuels sont mes possibilités ??rnA savoir que je suis pressée .rnMerci de me donner les différentes possiblités qui s'offrent à moi.rnJosée SIRER